

*Association des professionnels de santé
du site Saint-Lazare du PSP du Chinonais
Bail professionnel*

Le Président de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire,

Vu les articles L.5211-10, L.5211-11 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la **délibération n°2020/160** du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire en date du **15 juillet 2020** portant sur les délégations de pouvoirs au Président de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire,

Article 1

La Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire décide de louer au titre d'un bail précaire à l'« Association des professionnels de santé du site Saint-Lazare du P.S.P du Chinonais », des locaux situés 18 Avenue Saint-Lazare à Chinon (37500).

Durée : du 01/11/2021 au 31/10/2027

Montant du loyer :

Du 01/11/2021 au 31/12/2021 : $560\text{m}^2 \times 6.84\text{€ TTC/m}^2 \times \text{remise de } 50\% = 1\,915.20\text{ € TTC mensuels}$

Du 01/01/2022 au 31/03/2022 : $560\text{m}^2 \times 6.84\text{€ TTC/m}^2 \times \text{remise de } 20\% = 3\,064.32\text{ € TTC mensuels}$

En avril 2022, les loyers s'établissent de la manière suivante :

Du 01/04/2022 au 18/04/2022 : $560\text{ m}^2 \times 6.84\text{ € TTC/m}^2 \times 18/30$ soit 2 298.24 € TTC

Du 19/04/2022 au 30/04/2022 : $587\text{ m}^2 \times 6.84\text{ € TTC/m}^2 \times 12/30$ soit 1 606.03 € TTC

A partir du 01/05/2022 : $599\text{ m}^2 \times 6.84\text{ € TTC/m}^2$ soit 4 097.16 € TTC mensuels.

Montant de la caution : 6 555.46 €

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 applicable au 1^{er} juillet 2022.

Article 3

La présente décision est transmise au Représentant de l'Etat dans le département d'Indre et Loire.

Le Président, Jean-Luc DUPONT

Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Fait à AVOINE, le 11 JUL. 2022
Le Président
Jean-Luc DUPONT

11 JUL. 2022

